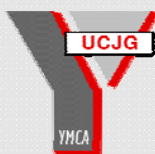


infos...



infos...infos...

Numéro 69 - 31 octobre 2008

www.ucjg.fr

Edito

Des nouvelles du ROCHETON

Certains le savent, d'autres l'ont entendu dire, d'autres encore liront dans les prochains jours l'annonce de recrutement d'un directeur pour notre association unioniste « LE ROCHETON ».

Le dossier est complexe, et le Président que je suis, en accord avec le bureau et le conseil d'administration, ne peut s'en tenir qu'aux faits, sans apporter de commentaire.

Les faits, c'est que le Directeur Dominique FLOUREZ n'est plus en mesure depuis le 2 juillet, pour des raisons d'ordre personnel, d'exercer ses fonctions pour une durée ne pouvant être déterminée.

Dans ses conditions, et après mûres réflexions, il a été décidé de mettre fin à son contrat de travail.

La direction de l'établissement est donc assurée, depuis cette date par la directrice adjointe accompagnée par les membres du bureau. En outre, la DDASS, tutelle de nos établissements sociaux, nous a imposé une convention, avec FTDA qui met à disposition une directrice du pôle social deux jours par semaine.

Cette situation met en relief, je vous l'assure, la difficulté d'être président et bénévole, face aux autorités, en l'absence de professionnels. Dans les périodes calmes je pensais que le Président présidait et veillait seulement à la mise en œuvre des orientations fixées par les statuts et le Conseil d'administration, aujourd'hui je mesure, dans la difficulté, la nécessaire obligation de connaissance des dossiers techniques montés par les professionnels, car c'est quand même et toujours le président qui est responsable.

Je tiens à remercier Marc et Patrick que j'ai dérangé dans leurs vacances pour les informer et leur demander leur avis sage et autorisé, je remercie Marie Pierre du secrétariat National qui a mis à ma disposition les locaux de la place de Vénétie pour assurer l'entretien préalable à sanctions, alors même que pour des raisons juridiques, il m'était impossible de lui préciser les motifs de ma requête !

Je remercie Jean-Claude Mingot et Jean Richard qui m'ont accompagné tout l'été, et maintenant encore, ainsi que l'ensemble du bureau local et du CA.

Je remercie le personnel de l'établissement et la responsable départementale de FTDA qui nous appuie dans le quotidien. Je pense que nous aurons tous ensemble à réfléchir sur nos fonctionnements nos modes d'organisation et nos collaborations.

Bien entendu, la situation n'est pas totalement stabilisée, notamment dans nos missions de service public et de l'accompagnement des personnes en difficulté.

Les procédures de recrutement sont maintenant engagées, mais de nombreuses questions et réflexions sont encore à mener, nous les ferons avec détermination, en essayant toujours d'être en phase avec nos convictions chrétiennes qui guident nos actions.

C'est parce que je crois en nos valeurs, que j'ai confiance dans l'équipe du Rocheton et que nous nous sentons portés par la solidarité unioniste que, j'en suis certain, nous ferons face malgré tout.

Pierre Cottier
Président Rocheton



La vie du mouvement

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Nous nous retrouverons tous pour notre assemblée générale extraordinaire le 8 et 9 novembre 2008 dans notre unité de Villeurbanne.

Un appel à candidature est à nouveau lancé afin d'étoffer notre Conseil National qui, statutairement, peut compter 15 membres. L'Alliance a besoin de votre participation active au niveau de son Conseil National, vous êtes les bienvenues, nous comptons sur vous.

Merci de confirmer votre participation à l'AGE directement à l'Unité de Villeurbanne.



Communiqué du CNAJEP

Le CNAJEP a rencontré le 28 octobre dernier le Secrétaire d'Etat Bernard LAPORTE dans le cadre de l'élaboration de son plan pour l'engagement et l'autonomie des jeunes, qui devrait être présenté avant la fin de l'année. A l'heure où la récession s'installe, où les caisses sont vides, où les orientations budgétaires traduisent un net désengagement de l'Etat, la jeunesse deviendrait-elle une priorité ? Gageons que les ambitions affichées ne se limitent pas à des vœux pieux.

Le Secrétaire d'Etat nous l'a annoncé : ce plan se veut ambitieux, à la hauteur des attentes et des besoins exprimés par les jeunes. L'ensemble des questions sera traité : mobilité, engagement, emploi, logement, santé, sport, loisirs, culture, etc. Ce plan revêt un caractère interministériel. Bernard LAPORTE a d'ailleurs souligné à plusieurs reprises l'opportunité de mettre en place une structure interministérielle qui serait garante de la visibilité des politiques de jeunesse.

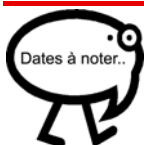
Cette nécessité d'une approche transversale des politiques jeunesse est au cœur de notre campagne "Politiquement Jeune", dont nous avons présenté les principales propositions phare au Secrétaire d'Etat : renforcement de la place des jeunes au sein du Conseil Economique, Social et Environnemental ; soutien au développement des associations de jeunesse et d'éducation populaire, qui sont de vrais lieux d'engagement pour les jeunes ; mise en place d'un service civique ; démocratisation de la mobilité européenne ; mise en place d'un service public de l'information et de l'orientation ; création d'une couverture universelle d'émancipation.

Nous avons aussi rappelé au Secrétaire d'Etat que les associations membres du CNAJEP se tenaient prêtes pour être force d'expertise et de proposition sur ce plan. A ce titre, Bernard LAPORTE a accueilli par un accord de principe l'hypothèse d'une rencontre élargie à l'ensemble des associations membres du CNAJEP.

En dépit de l'oreille attentive et approbatrice que le Secrétaire d'Etat a prêtée à nos propositions, de nombreuses interrogations demeurent. Quelles mesures précises seront définies, quels moyens seront débloqués, et surtout quelle volonté sera manifestée dans la définition et dans la mise en œuvre d'un véritable projet politique pour les jeunes?

Au regard des multiples menaces qui se profilent à l'horizon de 2009 pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire, le CNAJEP et ses membres ne peuvent qu'exprimer leurs doutes et leurs inquiétudes sur ce point.

Le CNAJEP et les jeunes eux-mêmes seront attentifs à ce que les ambitions du ministre ne débouchent pas sur une énième politique au rabais !



Agendas

8 et 9 novembre : Assemblée Générale extraordinaire à Villeurbanne
9 novembre : rencontre de la commission animation à Villeurbanne
20 au 23 novembre : Assemblée générale aej

Octobre 2009 : Fête du protestantisme (organisation PPF et EPAL) à Strasbourg

Focus sur un courrier

ANCV, suite

Courrier du 16.10.2008 de M. Hervé NOVELLI

Depuis mars 2005, un nombre significatif d'aides aux équipements du tourisme social décidées par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances n'ont pas pu être mises en paiement. Il est apparu, en effet, que certains administrateurs exerçant des responsabilités à l'UNAT avaient participé à la procédure de décision conduisant à attribuer une aide à une association affiliée à une fédération membre de l'UNAT.

Cette affaire fait l'objet d'une procédure judiciaire devant le TGI de Pontoise. Dans ces conditions, il n'est pas possible, sans risque pour l'Agence ou pour les bénéficiaires de ces aides, d'envisager leur paiement tant que le tribunal n'aura pas statué sur le caractère délictueux ou non de la procédure suivie.

Toutefois, ces aides non payées ayant fait l'objet d'une notification auprès des propriétaires et des gestionnaires de ces structures, ceux-ci sont susceptibles d'avoir subi un préjudice ouvrant droit à une indemnisation par l'ANCV.

C'est pourquoi, répondant à une délibération du conseil d'administration de l'Agence permettant d'envisager une transaction en faveur des propriétaires et/ ou gestionnaires qui ont initié un recours contre l'Agence, je viens de constituer *un comité des sages* comprenant un inspecteur général des finances, un conseiller d'Etat et un expert financier près la Cour d'appel de Paris pour éclairer le directeur général de l'Agence quant au principe et aux modalités des indemnisations à envisager.

J'ai demandé à ce comité de procéder rapidement au travail d'analyse des dossiers concernés, de manière à permettre, dans toute la mesure du possible avant la fin de l'année 2008, au directeur général de l'Agence de procéder à ces transactions. Une première séance de travail est, de fait, prévue le 17 octobre. Dans le souci de vous tenir informé de la progression de ce travail, l'ANCV vous adressera périodiquement une communication.

Je formule le vœu que ces dispositions permettront, à brève échéance, de progresser significativement dans le règlement de ces dossiers qui ont des conséquences que je sais souvent difficiles à supporter pour vos adhérents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

**LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT
CHARGÉ DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT,
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DU TOURISME ET DES SERVICES**